



Réunion de lancement du
Plan Vélo

11 février 2019

Contexte

- Une ambition du Programme Municipal 2014-2020 : « travailler à faciliter et à améliorer les circulations, notamment à pied, à vélo [et] en transport collectif »
- Le gouvernement lance son Plan Vélo à l'échelle nationale qui nous permettra peut-être de bénéficier de financements pour nos projets
- ➔ La Ville lance donc son propre plan d'actions pour le vélo
- Ivry-sur-Seine est membre du Club de Villes et Territoires Cyclables ainsi que de l'association Rue de l'Avenir
- Nous souhaitons élaborer ce Plan Vélo en co-construction avec les habitants et associations, afin de définir les priorités et avoir une vision plus globale de la politique vélo de la Ville, même si nous réalisons bien sûr en continu des aménagements vélos en fonction des opportunités. Des projets ont donc vu le jour récemment ou sont en cours.

Les réalisations de ces deux dernières années (2017-2018)

Ville & Département



- Itinéraires cyclables
- Stationnement vélo
- Aménagements Ivry Confluences
- Vélib'

Itinéraires cyclables

- Mise en double sens cyclable de la rue Ledru Rollin



- Protection du double sens cyclable rue Mirabeau



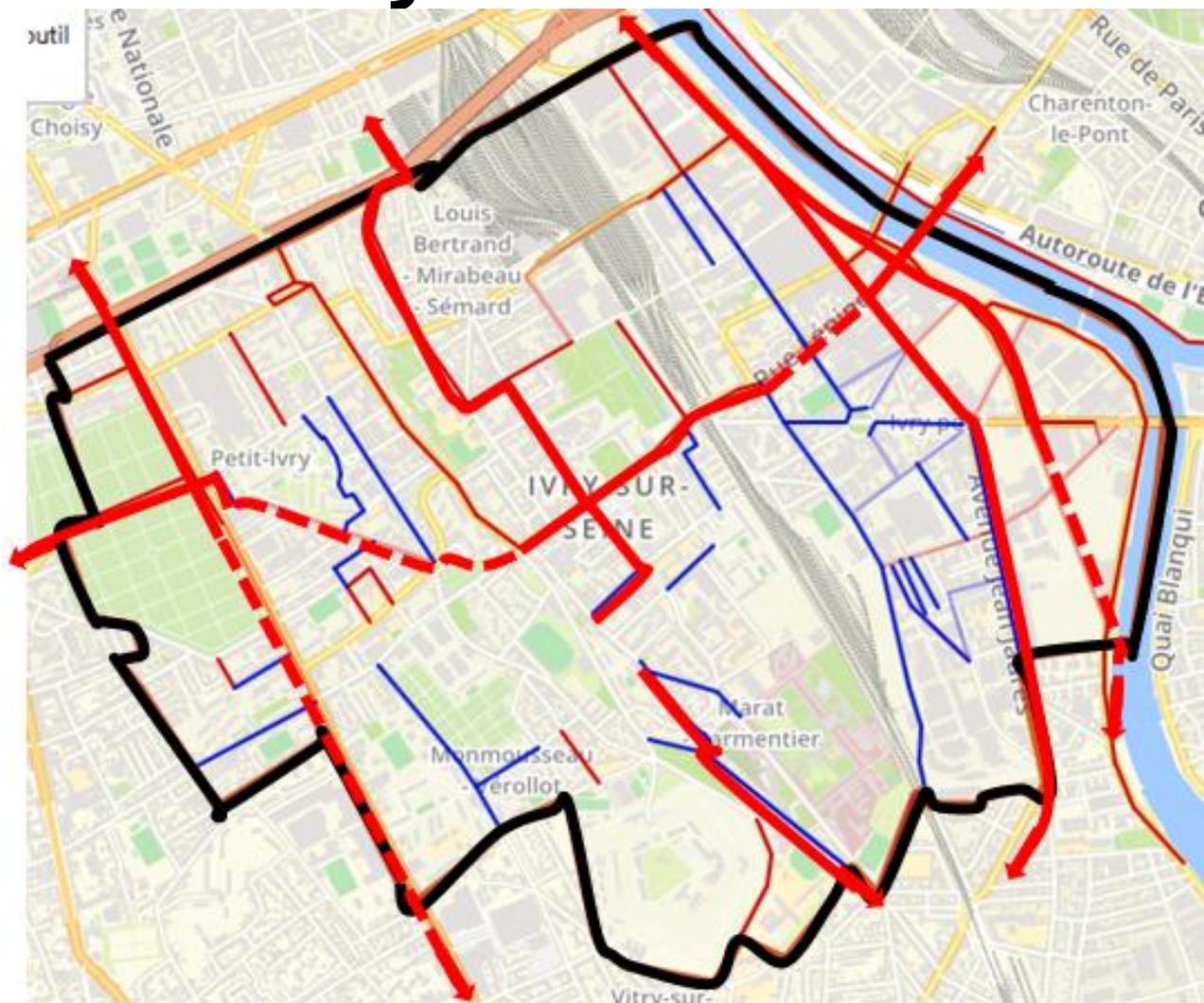
- Piste cyclable sécurisée préfigurant un aménagement permanent sur les ponts Mandela



Itinéraires cyclables

- Les grands itinéraires cyclables à Ivry (existants et en projet en pointillé)

Etat des lieux des aménagements cyclables en rouge et des zones de circulation apaisée en bleu (Voies limitées à 30 km/h et Zones de rencontre)



► Depuis le dernier Plan Vélo en 2009, progression de 5,25 km d'itinéraires cyclables sur Ivry à 16,5 km en janvier 2018 (y compris zones 30 et zones de rencontre)

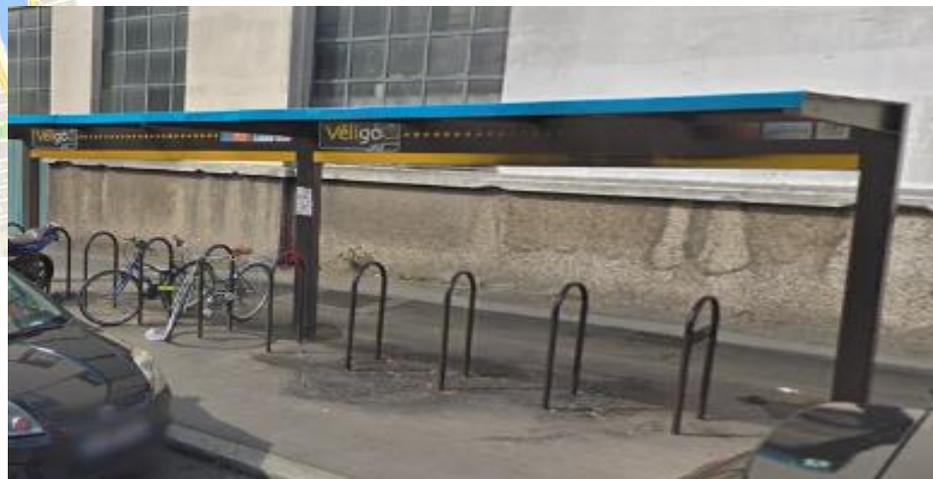
Le stationnement vélo

- Implantation de 196 arceaux vélo dans les nouvelles voiries Ivry Confluences et 77 autres sur toute la ville



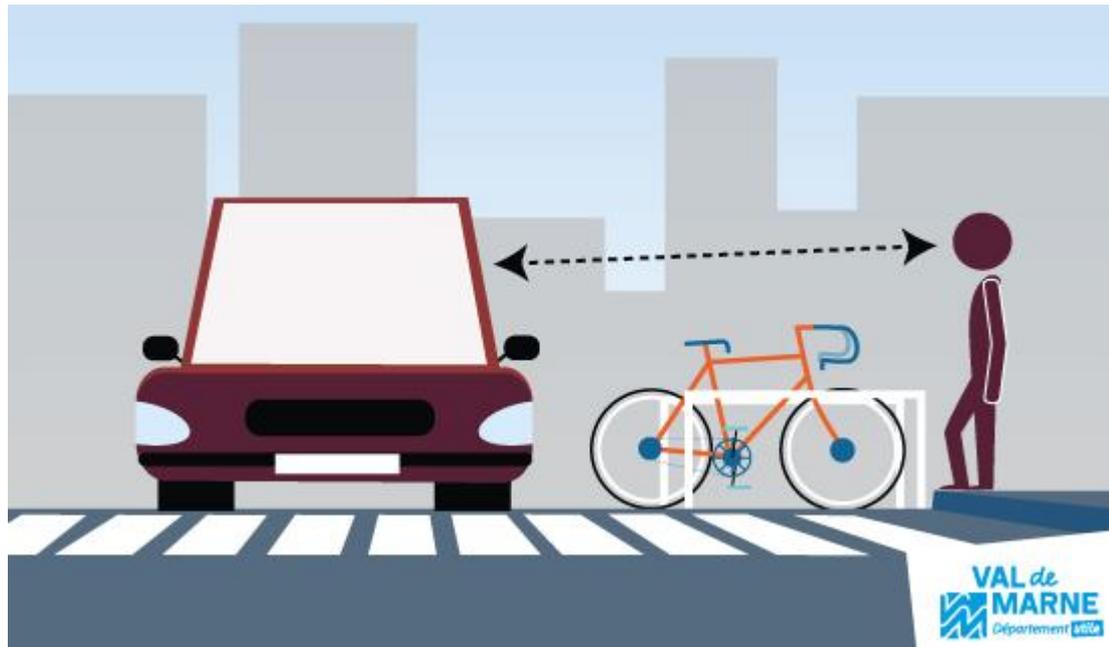
- Cartographie des arceaux vélo et moto sur le site de la ville : <https://ivry.plan-interactif.com/fr>

- Réhabilitation de l'abri Véligo vandalisé av Maurice Thorez



Le stationnement vélo

- Ivry territoire d'expérimentation pour le projet du Département de sécurisation des traversées piétonnes, dans le cadre du PAMA (Plan d'Action pour les Mobilités Actives).
- 13 carrefours traités avec la pose de 60 nouveaux arceaux vélos entre décembre 2017 et octobre 2018



Les aménagements Ivry Confluences

- ❖ Piste cyclable bidirectionnelle av de l'Industrie
- ❖ Bandes cyclables bd du Colonel Fabien
- ❖ Voie bus-vélo sur le bd Paul Vaillant Couturier
- ❖ Z30 ou voies à 30 km/h: Bd de Brandebourg, rue Molière (entre Lénine et Brandebourg avec mise à double-sens), rue des Lampes, rue Moïse, Av Jean Jaurès, rue Ampère, rue Jean Mazet, rue Pierre Rigaud (partie réaménagée), rue Galilée avec double sens-cyclable
- ❖ Zones de rencontre : Place de l'Insurrection d'août 1944, allée Rosalind Franklin
- ❖ Arceaux vélo sur tout le périmètre (196)



PRINCIPES DE HIÉRARCHISATION DES VOIRIES

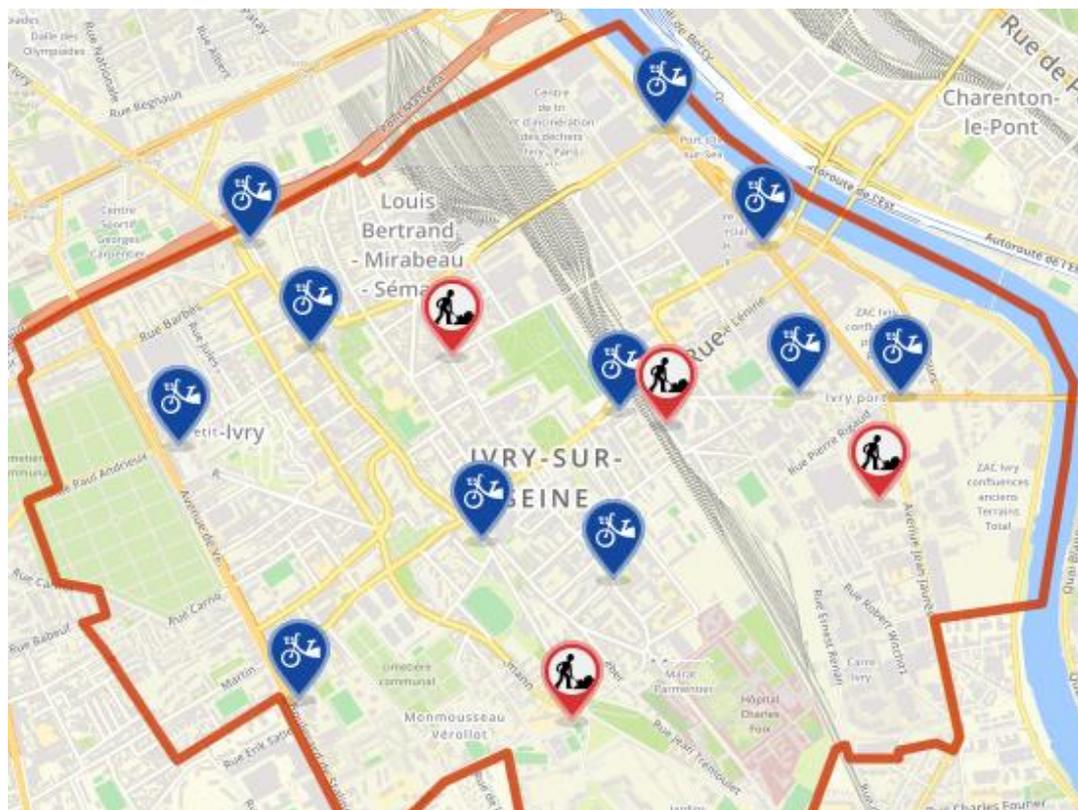
■ Voirie limitée à 50 km/h

■ Voirie limitée à 30 km/h

■ Voirie limitée à 20 km/h

Vélib'

Redéploiement des stations pour un meilleur maillage sur la ville, nouvelles stations notamment rue des Lampes, rue Raspail, rue Amédée Huon, impasse des Hautes Bornes (service non encore fonctionnel à 100%)



Des changements encore à venir dans le cadre des travaux du Tram9 : 4 stations sur tout le linéaire à terme

Les projets vélos en réflexion sur la **ville**



Les projets Ville & Département

- Aménagements dans le cadre d'Ivry Confluences : rue Lénine piste cyclable dans le sens de la circulation, bandes cyclables rue Maurice Gunsbourg à plus long terme
- Réaménagement de la RD5 dans le cadre des travaux du Tram9 : des pistes cyclables sont prévues tout au long de l'itinéraire
- Une station Vélib' supplémentaire est également prévue par rapport à l'état antérieur, au niveau de la future station de Tram Germaine Tailleferre (en pérennisation de la station provisoire impasse des Hautes Bornes)



Les projets Ville & Département

- Aménagement rue Hoche : piste cyclable bidirectionnelle sur plus de la moitié de la longueur (travaux en 2019-2020)
- Double sens cyclable rue Paul Mazy, rue Rigaud partie réaménagée et secteur Louis Rousseau en étude
- Bande cyclable rue Westermeyer en étude
- Passage en pérenne des itinéraires vélo sur les ponts Mandela
- Déploiement de cédez-le-passage vélo dans le secteur Ivry Port



La démarche d'élaboration du plan d'actions



Le principe

1. Réunion de lancement de la démarche « Plan Vélo » et du Collectif Local des Usagers de la Bicyclette (CLUB) -> aujourd'hui
2. Ateliers de travail le **12 mars** 2019 autour de **3 thématiques** :
 - ❖ Aménagements
 - ❖ Stationnement et Services vélo
 - ❖ Apprentissage, pédagogie, communication

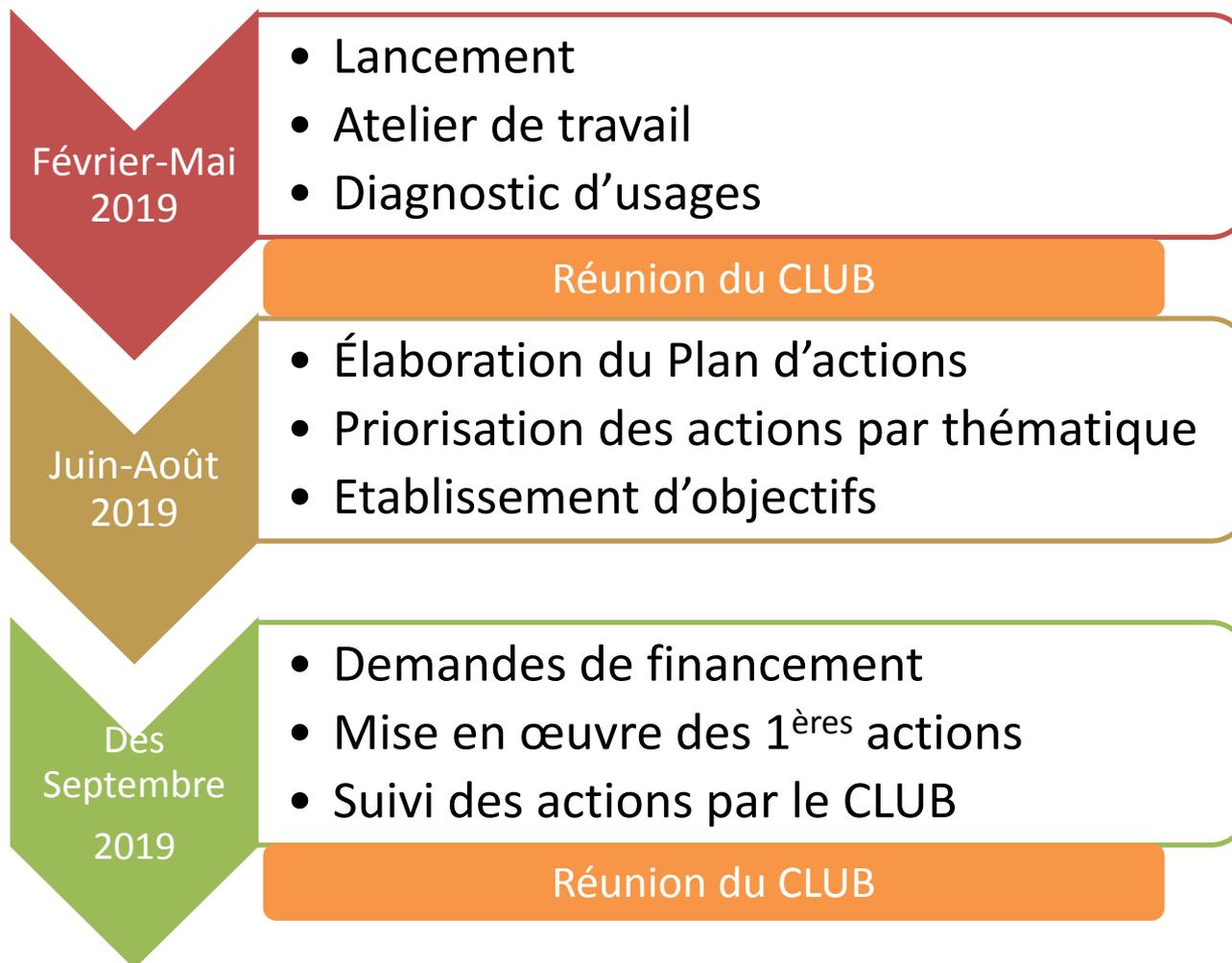
➔ *Objectif : faire émerger vos besoins, vos idées et les prioriser*
3. Travail des services de la Ville pour étudier la faisabilité technique et financière des idées et établir ainsi un plan d'actions vélo avec des objectifs concrets pour les prochaines années -> le Plan Vélo devra s'inscrire dans le budget contraint de la Ville
4. Réunions semestrielles entre la Ville et le CLUB : point d'avancement de l'élaboration du plan d'actions puis ensuite de la mise en œuvre concrète des actions avec amendement possible

Le Collectif Local des Usagers de la Bicyclette - Késako ?

Le CLUB, c'est vous toutes et tous :

- **Objectif** : suivi de l'élaboration et de la mise en œuvre du Plan Vélo, mais aussi participation à sa construction
- **Composition** : tous les habitant·es et cyclistes intéressé·es, que vous soyez cycliste ou non, habitant·e ou salarié·e.
- **Organisation** : réunions autonomes afin de travailler des problématiques spécifiques qui vous importent et qui pourront être inscrites à l'ordre du jour de la réunion semestrielle suivante, voire être portées directement dans le cadre du budget participatif de la Ville.
- ❖ Un·e ou deux représentant·es de ce CLUB - que vous désignerez - seront convié·es à des réunions techniques avec les services, qui auront lieu en fonction des besoins.

Calendrier prévisionnel





Merci de votre attention

11 février 2019